



بورصة تونس
BOURSE DE TUNIS

BULLETIN OFFICIEL

PUBLICATION QUOTIDIENNE

N° 4684

Jeudi 17 Septembre 2009

<http://www.bvmt.com.tn>

TUNINDEX : 3 948.11

(Indice pondéré par les capitalisations flottantes
Base I 000 le 31/12/97)

Variation du Jour : - 0,06%

VARIATION SUR L'ANNEE : + 36,50%

LES INDICES SECTORIELS * (BASE I 000 LE 31/12/2005)

CODE ICB	INDICES	INDICE DU JOUR	VARIATION DU JOUR	VARIATION SUR L'ANNEE
8000	INDICE DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES	2814,75	-0,12%	38,38%
8300	INDICE DES BANQUES	2592,01	-0,27%	38,11%
8700	INDICE DES SERVICES FINANCIERS	3873,90	0,29%	30,05%
5000	INDICE DES SERVICES AUX CONSOMMATEURS	3053,85	-0,11%	36,24%
5300	INDICE DE DISTRIBUTION	4117,62	0,11%	47,04%
3000	INDICE DES BIENS DE CONSOMMATION	1982,30	0,33%	24,66%
3300	INDICE DE L'AUTOMOBILE ET EQUIPEMENTIERS	2000,55	0,50%	50,95%
2000	INDICE DES INDUSTRIES	1067,96	0,67%	40,29%
2300	INDICE DE BATIMENT ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION	872,49	0,77%	26,62%
1000	INDICE MATERIAUX DE BASE	1686,14	0,10%	27,89%

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : MARCHÉ PRINCIPAL DES TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 11 - CONTINU VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS	RESERVATION	
		MONTANT	DATE							INDICATEUR	SEUIL
1	10	5,600	14-04-2009	MONOPRIX - Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis	194,000	193,200	194,800	194,800	193,200		
2	1	0,600	18-06-2009	SFBT - Société Frigorifique et Brasserie de Tunis	12,170	12,160	12,200	12,200	12,100		
3	1	0,050	17-07-2009	TUNISAIR - Société Tunisienne de l'Air	2,240	2,230	2,210	2,230	2,200		
4	20	1,800	22-06-2009	BTE - Banque de Tunisie et des Emirats (ADP)	31,000	30,550	31,000	31,000	30,550		
5	1	0,300	27-04-2009	SPDIT - Sté de Place. et de Dévelop. Indus. et Touris. - SICAF	5,480	5,490	5,480	5,490	5,480		
6	5	0,400	10-07-2003	Attijari bank - Banque Attijari de Tunisie	22,800	22,810	22,600	22,990	22,500		
7	10	0,900	15-06-2009	BIAT - Banque Internationale Arabe de Tunisie	55,620	56,000	54,900	56,500	54,490		
8	5	0,600	05-06-2009	BH - Banque de l'Habitat	25,600	25,800	25,400	26,000	25,310		
9	5	0,735	22-06-2009	TL - Tunisie Leasing	24,370	24,390	24,780	25,110	24,390		
10	10	3,000	10-06-2009	BT - Banque de Tunisie	91,100	91,400	91,160	91,400	91,120		
11	5	0,400	13-07-2009	STB - Société Tunisienne de Banque	13,800	13,990	13,750	13,990	13,750		
12	5	0,400	02-06-2009	BNA - Banque Nationale Agricole	9,910	9,900	9,920	9,970	9,900		
13	10	1,100	19-06-2009	AMEN BANK	52,700	52,710	52,900	53,000	52,700		
14	1	0,170	28-05-2009	ATB - Arab Tunisian Bank	7,500	7,500	7,620	7,620	7,490		
15	10	0,500	10-07-2003	UIB - Union Internationale de Banques	17,850	17,900	17,850	17,900	17,850		
16	5	1,500	01-07-2009	SIMPAR - Société Immobilière et de Participation	32,900	32,990	32,500	32,990	32,500		
17	5	0,700	12-06-2008	TUNINVEST SICAR - Société Tunisienne d'Invest. à Capital Risque	11,190	11,180	11,180	11,180	11,180		
18	5	0,725	23-04-2009	CIL - Compagnie Internationale de leasing	23,000	23,000	22,900	23,190	22,900		
19	1	0,150	01-06-2009	ATL - Arab Tunisian Lease	4,300	4,290	4,330	4,370	4,290		
20	1	0,250	01-06-2009	PGH - Poulina Group Holding	6,850	6,820	6,850	6,900	6,810		
21	10	19,300	13-07-2009	STAR - Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances	142,990	142,100	144,300	145,900	142,100		
22	5	0,500	26-06-2007	SMG - Société Magasin Général S.A.	92,490	92,010	92,000	92,010	91,300		
23	10	1,000	15-08-2006	SOTETEL - Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications	14,800	14,850	14,890	14,950	14,700		
24	10	1,000	30-06-2009	SOTUVER - Société Tunisienne de Verreries	92,700	93,490	92,300	93,490	91,100		
25	1	0,110	18-07-2008	SIAME - Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques	1,230	1,250	1,250	1,250	1,240		
26	5	0,300	31-07-2009	ELECTROSTAR	6,240	6,340	6,420	6,420	6,340		
27	5	0,300	01-07-2009	SOTRAPIL - Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines	10,000	10,000	10,000	10,100	10,000		
28	5	0,700	13-07-2009	SIPHAT - Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie	17,500	17,480	17,500	17,600	17,480		
29	1	0,050	01-07-2009	SOMOCER - Société Moderne de Céramique	2,000	2,040	2,040	2,050	2,000		
30	1	0,150	08-06-2009	GIF FILTER SA - Société Générale Industrielle de Filtration	3,000	3,000	3,000	3,000	2,970		
31	1	0,350	10-06-2009	ASSAD - Société l'Accumulateur Tunisien Assad	12,000	12,010	12,080	12,080	11,900		
32	1	0,120	01-07-2009	SITS - Société Immobilière Tuniso-Séoudienne	3,520	3,600	3,570	3,610	3,500		
33	5	0,350	10-06-2009	EL WIFACK Leasing	11,700	11,700	11,800	11,800	11,700		
34	1	0,290	01-06-2009	Société ESSOUKNA	5,450	5,430	5,450	5,450	5,430		
35	1	0,270	04-05-2009	ADWYA - Société Adwya	8,650	8,600	8,600	8,600	8,590		
36	1	0,250	20-05-2009	TPR - Société Tunisie Profiles Aluminium	5,270	5,250	5,280	5,350	5,250		
37	1	0,600	15-07-2009	ARTES - Automobile Réseau Tunisien et Services	10,900	10,810	10,900	10,900	10,810		

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 12 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
38	25	10,500	23-06-2009	Air Liquide Tunisie	250,000				
39	5	1,060	20-05-2009	UBCI - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	46,600				
40	10	1,500	27-03-2009	Placements de Tunisie - SICAF	38,210				
41	10	0,650	16-07-1996	PBHT - Palm Beach Hôtels Tunisia	4,610				
42	5	2,000	08-05-2009	ASTREE - Compagnie d'Assurances et de Réassurances	66,000				
43	10	3,500	31-07-2009	ICF - Société des Industries Chimiques du Fluor	47,500	47,500	47,500		
44	4	0,300	01-07-1998	TL - Tunisie Lait - S.A.	4,030				
45	10	2,250	14-05-2007	ALKIMIA - Société Chimique	27,580				
46	3	1,000	15-05-2002	STIP - Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques	1,800	1,750	1,770		
47	1	0,100	06-07-2009	SOTUMAG - Société Tunisienne des Marchés de Gros	1,520	1,540	1,540		
48	10	0,600	01-07-2004	TJL - Attijari Leasing	22,250	22,000	22,000		
49	5	0,500	31-07-2009	STEQ - Société Tunisienne d'Équipement	12,290	12,290	12,290		

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

* Ne sont publiés que les indices sectoriels composés d'un minimum de 4 valeurs et dont la capitalisation représente plus de 2% de l'indice TUNINDEX. Pour plus d'informations consulter notre rubrique sur le site web « Infos marché / les indices ».

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : MARCHE ALTERNATIF DES TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 52 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
50	5	0,500	31-07-2009	SOPAT- Société de Production Agricole Teboulba	10,480	10,480	10,480		
51	1			Société SERVICOM	3,350				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

COTE DE LA BOURSE : MARCHE OBLIGATAIRE

N°	Groupe 21 - Continu VALEURS			DERNIERE ECHEANCE	ECHEANCE PRECEDENTE	COURS DE REFERENCE EN %	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	INTERETS COURUS *	RESERVATION	
										INDICATEUR	SEUIL EN %
LES BONS DE TRESOR ASSIMILABLES - BTA											
52	BTA 10ANS 6,75% AVRIL 2010	V. F. : 1 000 Dinars	B0410	12-04-2010		102,170					
53	BTA 12ANS 8,25% JUILLET 2014	V. F. : 1 000 Dinars	B0714	09-07-2014		113,000					
54	BTA 10ANS 7,5% AVRIL 2014	V. F. : 1 000 Dinars	B0414	14-04-2014		109,000	108,000	108,000	33,493	H	109,090
55	BTA 10ANS 7% FEVRIER 2015	V. F. : 1 000 Dinars	B0215	08-02-2015		104,400					
56	BTA 6ANS 6% MARS 2012	V. F. : 1 000 Dinars	B0312	15-03-2012		102,000					
57	BTA 7ANS 6,1% OCTOBRE 2013	V. F. : 1 000 Dinars	B1013	11-10-2013		105,000					
58	BTZ 10ANS OCTOBRE 2016	V. F. : 1 000 Dinars	Z1016	11-10-2016		52,320					
59	BTA 15ANS 6,9% MAI 2022	V. F. : 1 000 Dinars	B0522	09-05-2022		114,000					
60	BTA 10ANS 6,75% JUILLET 2017	V. F. : 1 000 Dinars	B0717	11-07-2017		111,500					
61	BTA ZC DECEMBRE 2018	V. F. : 1 000 Dinars	Z1218	10-12-2018		53,630					
62	BTA 4ANS 5% MARS 2013	V. F. : 1 000 Dinars	B0313	11-03-2013		100,000					
63	BTA 7ANS 5,25% MARS 2016	V. F. : 1 000 Dinars	B0316	11-03-2016		103,500					
64	BTA 10ANS 5,5% MARS 2019	V. F. : 1 000 Dinars	B0319	11-03-2019		103,500					
65	BTA 2ANS 4,3% AOUT 2011	V. F. : 1 000 Dinars	B0811	05-08-2011		100,000					
LES EMPRUNTS											
66	BTE	EO BTEI 2004 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 25/06	OBTE	25-06-2011	25-06-2009	100,000					
67	ATTIJARI BANK	OCA ATTIJARI BANK 2006 Sans IF à 4,82% j. 18/01	OCTJ6	18-01-2012	18-01-2009	100,000					
68	BIAT	EO BIAT 2002 7ans AP à TMM+1% 2 ans de franchise j. 10/12	OBIA2	09-12-2009	09-12-2008	100,000					
69	BH	EO Subordonné BH 2007 7ans AP à TMM+1,2% 2 ans de franchise j. 07/12	BH7S	07-12-2014		100,000					
70	TUNISIE LEASING	EO TUNISIE LEASING 2004 / 2 5ans AP à 7% j. 31/03	TS42F	31-03-2010	31-03-2009	100,100					
71	LEASING	EO TUNISIE LEASING 2004 / 2 5ans AP à TMM+1,4% j. 31/03	TS42V	31-03-2010	31-03-2009	100,000					
72		EO TUNISIE LEASING 2005-1 5ans AP à 7% j. 28/10	TS51F	28-10-2010	28-10-2008	100,000					
73		EO TUNISIE LEASING 2005-1 5ans AP à TMM+1,4% j. 28/10	TS51V	28-10-2010	28-10-2008	100,000					
74		EO TUNISIE LEASING 2006/1 5ans AP à 6,5% j. 15/11	TS61F	15-11-2011	15-11-2008	100,010					
75		EO TUNISIE LEASING 2006/1 5ans AP TMM+1,0% j. 15/11	TS61V	15-11-2011	15-11-2008	100,010					
76		EO TUNISIE LEASING Subordonné 2007 5ans AP à 7% j. 31/07	TS7F	31-07-2012	31-07-2009	100,060					
77		EO TUNISIE LEASING Subordonné 2007 5ans AP TMM+1,375% j. 31/07	TS7V	31-07-2012	31-07-2009	100,010					
78		EO TUNISIE LEASING 2007/1 5ans AP à 6,5% j. 27/12	TL71F	27-12-2012	27-12-2008	100,000					
79		EO TUNISIE LEASING 2007/1 5ans AP TMM+1,0% j. 27/12	TL71V	27-12-2012	27-12-2008	100,000					
80		EO TUNISIE LEASING 2007/2 5ans AP à 6,5% j. 28/01	TL72F	28-01-2013	28-01-2009	100,040					
81		EO TUNISIE LEASING 2007/2 5ans AP TMM+1,0% j. 28/01	TL72V	28-01-2013	28-01-2009	98,740					
82		EO TUNISIE LEASING 2008/1 5ans AP à 6,5% j. 30/06	TL81F	30-06-2013	30-06-2009	100,010					
83		EO TUNISIE LEASING 2008/1 5ans AP TMM+1,0% j. 30/06	TL81V	30-06-2013	30-06-2009	100,010					
84		EO TUNISIE LEASING 2008/2 5ans AP à 6,5% j. 27/11	TL82F	27-11-2013		100,000					
85		EO TUNISIE LEASING 2008/2 5ans AP TMM+1,0% j. 27/11	TL82V	27-11-2013		100,000					
86		EO TUNISIE LEASING 2008/3 5ans AP à 6,5% j. 27/01	TL83F	27-01-2014		100,000					
87		EO TUNISIE LEASING 2008/3 5ans AP TMM+1,0% j. 27/01	TL83V	27-01-2014		100,000					
88		EO TUNISIE LEASING 2009/1 Fixe 5ans AP à 6,5% j. 02/03	TL91F	02-03-2014		100,090					
89		EO TUNISIE LEASING 2009/1 Variable 5ans AP TMM+1,0% j. 02/03	TL91V	02-03-2014		100,000					
90	STB	EO STB 2008-1 Catégorie B 16ans AP à TMM+1,5% j. 15/05	STB8B	15-05-2024	15-05-2009	100,000					
91		EO STB 2008-1 Catégorie C 20ans AP à TMM+1,75% j. 15/05	STB8C	15-05-2028	15-05-2009	100,000					
92		EO STB 2008-1 Catégorie D 25ans AP à TMM+2% j. 15/05	STB8D	15-05-2033	15-05-2009	100,000					
93		EO STB 2008-2 16ans AP à 6,5% j. 18/02	STB82	18-02-2025		100,000					
94	BNA	EO Subordonné BNA 2009 15ans AP à 5,4% j. 07/04	BNA9S	07-04-2024		100,000					
95	AMEN BANK	EO AMEN BANK 2001 10ans AP à TMM+1% j. 11/04	OAB1	11-04-2012	11-04-2009	100,000					
96		EO AMEN BANK 2006 10ans AP à TMM+1% j. 29/01	OAB6	29-01-2017	29-01-2009	100,000					
97		EO AMEN BANK Subordonné 2008 Catégorie A 15ans AP à 6,5% j. 21/05	ABS8A	21-05-2023		98,800					
98		EO AMEN BANK Subordonné 2008 Catégorie B 20ans AP à 7% j. 21/05	ABS8B	21-05-2028		100,000					
99	ATB	EO ATB- 2007 Catégorie A 10ans AP à TMM+0,75% j. 25/05	ATB7A	25-05-2017	25-05-2009	100,000					
100		EO ATB- 2007 Catégorie B 16ans AP à TMM+1,25% j. 25/05	ATB7B	25-05-2023	25-05-2009	100,000					
101		EO ATB- 2007 Catégorie C 20ans AP à TMM+1,75% j. 25/05	ATB7C	25-05-2027	25-05-2009	100,000					
102		EO ATB- 2007 Catégorie D 25ans AP à TMM+2% j. 25/05	ATB7D	25-05-2032	25-05-2009	100,000					
103	UIB	EO UIB 2009 - 1A 10ans AP à 5,25% j. 17/07	UB91A	17-07-2019		100,000					
104		EO UIB 2009 - 1B 15ans AP à 5,5% j. 17/07	UB91B	17-07-2024		100,000					
105		EO UIB 2009 - 1C 20ans AP à 5,85% j. 17/07	UB91C	17-07-2029		100,000					
106	CIL	EO CIL 2002 / 3 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 31/03	OCL3F	31-03-2010	31-03-2009	100,010					
107		EO CIL 2002 / 3 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 31/03	OCL3V	31-03-2010	31-03-2009	100,000					
108		EO CIL 2003 / 1 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 20/10	OCL31	20-10-2010	20-10-2008	100,000					
109		EO CIL 2003 / 1 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 20/10	OCL32	20-10-2010	20-10-2008	100,000					
110		EO CIL 2004 / 1 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 30/09	OCL41	30-09-2011	30-09-2008	100,000					
111		EO CIL 2004 / 1 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 30/09	OCL42	30-09-2011	30-09-2008	100,000					
112		EO CIL 2004 / 2 5ans AP à 7% j. 31/03	CL42F	31-03-2010	31-03-2009	100,060					
113		EO CIL 2004 / 2 5ans AP à TMM+1,25% j. 31/03	CL42V	31-03-2010	31-03-2009	100,010					
114		EO CIL 2005 / 1 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 14/110	CL51F	14-10-2012	14-10-2008	100,060					
115		EO CIL 2005 / 1 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 14/110	CL51V	14-10-2012	14-10-2008	100,000					
116		EO CIL 2007 / 1 5ans AP à 6,5% j. 11/01	CL71F	11-01-2013	11-01-2009	100,010					
117		EO CIL 2007 / 1 5ans AP à TMM+1,25% j. 11/01	CL71V	11-01-2013	11-01-2009	100,010					
118		EO CIL 2007 / 2 5ans AP à 6,5% j. 22/02	CL72F	22-02-2013	22-02-2009	100,000					
119		EO CIL 2007 / 2 5ans AP à TMM+1,25% j. 22/02	CL72V	22-02-2013	22-02-2009	100,000					
120		EO CIL 2008 / 1 5ans AP à 6,5% j. 29/08	CL81F	29-08-2013	29-08-2009	100,000					
121		EO CIL 2008 / 1 5ans AP à TMM+1,25% j. 29/08	CL81V	29-08-2013	29-08-2009	100,000					
122		EO Subordonné CIL Fixe 10ans AP à 7,25% 5 ans de franchise j. 15/01	CL85F	15-01-2019		100,000					
123		EO Subordonné CIL Variable 10ans AP à TMM+1,5% 5 ans de franchise j. 15/01	CL85V	15-01-2019		100,000					
124	BT KD	EO BT KD 2006 5ans AP à 6,25% j. 18/12	OBTK6	18-12-2011	18-12-2008	100,010					
125	ATL	EO ATL 2004 / 2 5ans AP à 7% j. 31/03	AT42F	31-03-2010	31-03-2009	100,000					
126		EO ATL 2004 / 2 5ans AP à TMM+1,25% j. 31/03	AT42V	31-03-2010	31-03-2009	100,000					
127		EO ATL 2006 / 1 7ans AP à 6,5% % 2 ans de franchise j. 15/06	ATL61	15-06-2013	15-06-2009	100,010					
128		EO ATL 2007-1 Fixe 5ans AP à 6,5% j. 31/08	AT7F1	31-08-2012	31-08-2009	100,060					
129		EO ATL 2007-1 Variable 5ans AP à TMM+0,75% j. 31/08	AT7V1	31-08-2012	31-08-2009	100,010					
130		EO ATL 2008 Subordonné Fixe 10ans AP à 7% 5 ans de franchise j. 22/08	ATL8F	22-08-2018	22-08-2009	100,010					
131		EO ATL 2008 Subordonné Variable 10ans AP à TMM+ 1,5% 5 ans de franchise j. 22/08	ATL8V	22-08-2018	22-08-2009	100,000					
132		EO ATL 2008-1 Fixe 5ans AP à 6,5% j. 30/05	AT81F	30-05-2013	30-05-2009	100,000					
133		EO ATL 2008-1 Variable 5ans AP à TMM+0,75% j. 30/05	AT81V	30-05-2013	30-05-2009	100,000					
134	UTL	EO UTL 2004 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 31/03	OUTL4	31-03-2012	31-03-2009	100,060					
135		EO UTL 2005/1 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 30/09	OUTL5	30-09-2012	30-09-2008	101,510					

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : MARCHE OBLIGATAIRE

N°	Groupe 21 - Continu VALEURS			DERNIERE	ECHANCE	COURS DE REFERENCE EN %	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	INTERETS COURUS *	RESERVATION	
				ECHANCE	PRECEDENTE					INDICATEUR	SEUIL EN %
LES EMPRUNTS - SUITE											
161	UNION DE	EO UNIFACTOR 2005 / I Tr. 1	Gar. BNA 5ans AP à 6,5% j. Le 01/09	OUFA	01-09-2010	01-09-2009	100,000				
162	FACTORING	EO UNIFACTOR 2005 / I Tr. 2	Gar. AB 5ans AP à 6,5% j. Le 01/09	OUBB	01-09-2010	01-09-2009	100,000				
163		EO UNIFACTOR 2005 / I Tr. 4	Gar. AB 5ans AP à TMM+1% j. Le 01/09	OUBBV	01-09-2010	01-09-2009	100,000				
164		EO UNIFACTOR 2005 / I Tr. 3	Gar. ATB 5ans AP à 6,5% j. Le 01/09	OUBFC	01-09-2010	01-09-2009	100,000				
165		EO UNIFACTOR 2006 Fixe	5ans AP à 6,5% j. Le 30/11	OUB6F	30-11-2011	30-11-2008	100,000				
166		EO UNIFACTOR 2006 Variable	5ans AP à TMM+1% j. Le 30/11	OUB6V	30-11-2011	30-11-2008	100,000				
167		EO UNIFACTOR 2008 Fixe	5ans AP à 6,5% j. Le 14/03	OUB8F	14-03-2013	14-03-2009	100,000				
168		EO UNIFACTOR 2008 Variable	5ans AP à TMM+1% j. Le 14/03	OUB8V	14-03-2013	14-03-2009	100,000				
169	EL WIFACK	EO EL WIFACK LEASING 2006 / I Tr. A	5ans AP à 6,50% j. 30/06	WIF6A	30-06-2011	30-06-2008	99,500				
170	LEASING	EO EL WIFACK LEASING 2006 / I Tr. B	5 ans AP à 6,50% j. 30/06	WIF6B	30-06-2011	30-06-2009	100,000				
171	Sté Hôtelière	EO Mouradi Palace 2005 Tr. A	Gar. BS 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 30/06	OMR5A	30-06-2013	30-06-2009	100,000				
172	Mouradi Golf	EO Mouradi Palace 2005 Tr. B	Gar. AB 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 30/06	OMR5B	30-06-2013	30-06-2009	100,000				
173	Sté Touristique	EO STM 2007 Tr. A	Gar. AB 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7A	21-09-2014	21-09-2008	100,000				
174	El Mouradi	EO STM 2007 Tr. B	Gar. BIAT 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7B	21-09-2014	21-09-2008	100,000				
175	-STM-	EO STM 2007 Tr. C	Gar. BTE 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7C	21-09-2014	21-09-2008	100,000				
176		EO STM 2007 Tr. D	Gar. STB 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7D	21-09-2014	21-09-2008	100,000				
177		EO STM 2007 Tr. E	Gar. BH 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7E	21-09-2014	21-09-2008	100,000				
178	Hannibal Lease	EO HL 2008-I	Fixe 5ans AP à 6,9% j. 12/05	HL81F	12-05-2013	12-05-2009	100,000				
179		EO HL 2008-I	Variable 5ans AP à TMM+1,65% j. 12/05	HL81V	12-05-2013	12-05-2009	100,000				
180	Société	EO SIHM 2008 Tr A	Gar. ATTJARI BANK 7ans AP à 6,4% 2 ans de fran j. 12/09	SIM8A	12-09-2015	12-09-2009	100,000				
181	d'investissements	EO SIHM 2008 Tr B	Gar. STB 7ans AP à 6,4% 2 ans de fran j. 12/09	SIM8B	12-09-2015	12-09-2009	100,000				
182	Hôteliers El	EO SIHM 2008 Tr C	Gar. AMEN BANK 7ans AP à 6,4% 2 ans de fran j. 12/09	SIM8C	12-09-2015	12-09-2009	100,000				
183	Mouradi -SIHM-	EO SIHM 2008 Tr D	Gar. BNA 7ans AP à 6,4% 2 ans de fran j. 12/09	SIM8D	12-09-2015	12-09-2009	100,060				

* : Intérêts courus calculés, le jour de négociation, entre la date du dernier paiement incluse et la date de dénouement exclue.

COTE DE LA BOURSE : MARCHE DES FONDS COMMUNS DE CREANCES

N°	Groupe 71 - Continu VALEURS			DERNIERE	ECHANCE	COURS DE REFERENCE EN %	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	INTERETS COURUS *	RESERVATION	
				ECHANCE	PRECEDENTE					INDICATEUR	SEUIL EN %
184	FCC BIATIMMO1	FCC BIATIMMO1	Parts P1 2.89 ans à TMM + 0,5%	FIB11	Janvier 2012	15-08-2009	100,00				
185		FCC BIATIMMO1	Parts P2 7.88 ans à TMM+ 1,2%	FIB12	Octobre 2016	15-08-2009	100,00				
186	FCC BIATIMMO2	FCC BIATIMMO2	Parts P1 3.21 ans à TMM+ 0,5%	F2B11	Juillet 2013	15-08-2009	100,00				
187		FCC BIATIMMO2	Parts P2 7.68 ans à TMM+ 1,0%	F2B12	Juillet 2016	15-08-2009	100,00				
188		FCC BIATIMMO2	Parts P3 11 ans à TMM+ 1,7%	F2B13	Avril 2020	15-08-2009	100,00				

* : Intérêts courus calculés, le jour de négociation, entre la date du dernier paiement incluse et la date de dénouement exclue. Les remboursements sont trimestriels.

COTE DE LA BOURSE : LIGNES SECONDAIRES

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 32 - FIXING VALEURS		COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE						INDICATEUR	SEUIL
189				MONOPRIX	(da. 1 / 7. cp. 7. 11/06/1996 - MNPDA)	30,530				
190				SFBT	(da. 1 / 6. 01/06/1999 - SFB99)	7,310				
191				SFBT	(da. 1 / 7. 01/06/2000 - SFB00)	5,480				
192				SFBT	(da. 1 / 2. 27/04/2001 - SFBT1)	12,790				
193				SFBT	(da. 1 / 2. 11/04/2002 - SFB02)	8,530				
194				SFBT	(da. 1 / 12. 23/05/2006 - SFB06)	1,240				
195				SFBT	(da. 1 / 13. 14/05/2007 - SFB07)	1,030				
196				TUNISAIR	(da. 23/30. cp. 1. 15/07/1996 - TAIDA)	3,630				
197				TUNISAIR	(da. 1/10. cp 4. 01/09/1997 - TAI04)	0,430				
198				TUNISAIR	(da. 1/10. 01/07/1999 - TAI99)	0,390				
199				TUNISAIR	(da. 1/10. 01/07/2000 - TAI00)	0,360				
200				TUNISAIR	(da. 1/10. 02/07/2001 - TAI01)	0,320				
201				TUNISAIR	(da. 1/22. 31/08/2006 - TAI06)	0,140				
202				TUNISAIR	(da. 1/5. 01/09/2008 - TAI08)	0,500				
203				TUNISAIR	(da. 1/11. 17/07/2009 - TAI09)	0,200				
204				ATTJARI BANK	(da. 3/50. cp. 36. 01/10/1996 - TJADA)	2,030	0,190	0,190		
205				ATTJARI BANK	(da. 1/25. cp 39. 01/09/1997 - TJA39)	1,300	0,300	0,300		
206				BIAT	(da. 4/60. cp 32. 16/02/1998 - BIA32)	4,240				
207				BIAT	(da. 1/24. cp 36. 31/12/1999 - BIA36)	2,510				
208				BH	(da. 1/19. cp. 8. 14/07/1997 - BHDA)	1,720				
209				BH	(da. 1/20 cp 12. 15/09/1999 - BH12)	1,560				
210				BH	(da. 1/25. cp. 14. 14/02/2000 - BH14)	1,200				
211				BH	(da. 1/15. 28/05/2007 - BHDA7)	1,770				
212				Tunisie Leasing	(da. 1/19. cp. 10. 24/07/1996 - TLSDA)	3,100				
213				Tunisie Leasing	(da. 1/4. 03/12/2001 - TLD01)	11,790				
214				Tunisie Leasing	(da. 1/5. 02/12/2002 - TLS02)	7,860				
215				Tunisie Leasing	(da. 1/6. 18/12/2003 - TLS03)	5,610				
216				Tunisie Leasing	(da. 1/7. 06/12/2004 - TLS04)	4,210				
217				Tunisie Leasing	(da. 1/55. 01/03/2007 - TLS07)	0,490				
218				Tunisie Leasing	(da. 1/56. 03/03/2008 - TLS08)	0,460				
219				Tunisie Leasing	(da. 1/57. 02/03/2009 - TLS09)	0,430				B
220				BT	(da. 1/14. cp. 144. 15/07/1996 - BTDA)	23,570				
221				BT	(da. 3/10. cp. 149. 15/05/1999 - BT149)	76,160				
222				BT	(da. 1/7. cp. 154. 03/12/2001 - BT154)	31,730				
223				BT	(da. 1/2 23/05/2006 - BTDA6)	72,380				
224				BT	(da. 1/2 10/06/2009 - BTDA9)	45,550				
225				Air Liquide Tunisie	(da. 1/4 06/09/1999 - ALQDA)	168,280				
226				Air Liquide Tunisie	(da. 1/6 22/06/2001 - ALQ01)	96,160				
227				Air Liquide Tunisie	(da. 1/6 16/09/2002 - ALQ02)	82,420				
228				Air Liquide Tunisie	(da. 1/8 02/09/2003 - ALQ03)	54,950				
229				Air Liquide Tunisie	(da. 1/10 07/09/2004 - ALQ04)	39,960				
230				Air Liquide Tunisie	(da. 1/12 06/09/2005 - ALQ05)	30,220				
231				Air Liquide Tunisie	(da. 1/12 07/09/2006 - ALQ06)	27,360				
232				Air Liquide Tunisie	(da. 1/12 03/09/2007 - ALQ07)	24,710				
233				Air Liquide Tunisie	(da. 1/11 03/09/2008 - ALQ08)	25,580				
234				Air Liquide Tunisie	(da. 1/12 03/09/2009 - ALQ09)	20,830	23,950	23,950		
235				UBCI	(da. 1/6. Cp. 76. 01/09/2000 - UBC00)	12,250				
236				UBCI	(da. 3/7 01/07/2004 - UBC04)	22,050				
237				PBHT	(da. 3/100. cp. 2. 01/06/1996 - PALDA)	0,140				
238	10	0,900	16-08-1999	PBHT - Palm Beach Hôtels Tunisia (ADP)		3,920				
239				BNA	(da. 1/10 04/05/2009 - BNA09)	0,990				
240	5			BNA	NS lib 50% j 01-01-2009 - BNAS9	7,210				B
241				TUNISIE LAIT	(ds. 1/3. du 14-09-2009 au 31-10-2009 - TLDS9)	0,010				
242				AMEN BANK	(da. 3/37. cp. 26. 25/12/1995 - AB26)	5,750				
243				AMEN BANK	(da. 3/40. cp. 29. 20/10/1997 - AB29)	4,950				
244				AMEN BANK	(da. 2/59. cp. 34. 24/01/2000 - AB34)	2,160				
245				AMEN BANK	(da. 1/27. cp. 38. 01/08/2001 - ABA38)	2,280				
246				AMEN BANK	(da. 1/14. 11/12/2007 - ABDA7)	3,860				
247				ATB	(da. 1/7. 09/11/2005 - ATBDA)	1,230				
248				ATB	(da. 1/10. 15/12/2008 - ATB08)	0,750				H
249				ALKIMIA	(da. 1/10. cp. 2. 23/06/1997 - ALKDA)	4,610				
250				ALKIMIA	(da. 1/10. cp. 4. 23/06/1998 - AKL04)	4,190				
251				ALKIMIA	(da. 1/10. cp. 10. 24/06/2003 - AKL03)	3,580				
252				SIMPAR	(da. 1/5. cp. 23. 02/07/2001 - SIM01)	9,050				
253				SIMPAR	(da. 1/6. 01/07/2008 - SIM08)	5,730				
254				CIL	(da. 1/4. 28/05/2007 - CIL07)	7,270				
255				CIL	(da. 1/5. 30/12/2008 - CIL08)	4,600				B
256				ATL	(da. 1/5. 29/08/2008 - ATL08)	0,860				
257				STIP	(da. 1/10. cp. 23. 21/07/2003 - STIP3)	0,180				
258				SMG	(da. 1/2. Cp. 4. 20/06/1996 - MGDA4)	52,430				
259				SOTETEL	(da. 1/6. 02/07/2					

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : LIGNES SECONDAIRES

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 32 - FIXING VALEURS - SUITE	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
272				ATTIJARI LEASING	7,120			B	6,910
273				STEQ	6,000				
274				ELECTROSTAR	1,370				
275				SOTRAPIL	1,480				
276				SOTRAPIL	1,070				
277				SOTRAPIL	0,410				
278				SOMOCER	0,340				
279				SOMOCER	0,220				
280				SOMOCER	0,100				
281				GIF FILTER SA	0,340	0,010	0,010	B	
282				GIF FILTER SA	0,270				
283				ASSAD	1,780				
284				ASSAD	3,000	2,550	2,550		
285				SITS	0,420				
286				ADWYA	0,920				
287				TPR	0,450	0,340	0,340		
288				TPR	0,660	0,570	0,570		
289				SOPAT	0,550				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

MARCHÉ HORS - COTE : TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 13 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
290	5	0,500	01-09-1996	AMS - Les Ateliers Mécaniques du Sahel	4,000				
291	10	0,600	22-09-2008	SITEX - Société Industrielle des Textiles	6,890				
292	5	0,350	01-07-2005	STS - Société Tunisienne du Sucre	15,920	15,210	15,210		
293	5	0,700	14-05-2009	SALIM - Société d'Assurances SALIM	4,780				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

MARCHÉ HORS - COTE : LIGNES SECONDAIRES

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 33 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
294				AMS	0,490				
295				AMS	0,120				
296				AMS	0,090				
297				AMS	0,090				
298				AMS	0,170				
299				AMS	0,440				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

COTATION SUR PANNEAUX

COTE DE LA BOURSE = MARCHÉ OBLIGATAIRE

VALEURS				DERNIERE ÉCHEANCE	ÉCHEANCE PRECEDENTE	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	CLOTURE EN DINARS
EMPRUNTS								
SOCIETE DJERBA AGHIR				31-03-2010	31-03-2009			
E. O. DJERBA AGHIR 2000 Gar. BTE 10ans AP à 7% 2 ans de franchise j. : 01 / 04				31-03-2010	31-03-2009			
E. O. DJERBA AGHIR 2000 Gar. BTKD 10ans AP à 7% 2 ans de franchise j. : 01 / 04				01-06-2011	01-06-2009			
SOCIETE TOURISTIQUE ET BALNEAIRE HOTEL HOURIA				01-06-2011	01-06-2009			
E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. A Gar. STB 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06				01-06-2011	01-06-2009			
E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. B Gar. BTKD 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06				01-06-2011	01-06-2009			
E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. C Gar. BTL 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06				01-06-2011	01-06-2009			
E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. D Gar. BTQI 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06				01-06-2011	01-06-2009			

COTE DE LA BOURSE = LIGNES SECONDAIRES

N° COUPON	PARITE	DATE DE NEGOCIATION		VALEURS	CLOTURE PRECEDENTE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS
		DATE	MONTANT						
34	1/6	15-08-94		DROITS D'ATTRIBUTION	6,000				
27				ASTREE - Compagnie d'Assurances et de Réassurance	2,500				
24	2/18	03-01-94		BIAT - Banque Internationale Arabe de Tunisie	4,010				
27	1/28	15-12-94			0,310				
29	1/29	18-12-95			0,810				
15	1/2			BNA - Banque Nationale Agricole	10,000				
21	1/3				2,020				
27	1/3				6,510				
33	1/4	01-01-86			3,906				
41	1/11	01-10-91			0,980				
45	1/20	15-02-94			0,510				
49	1/30	02-05-95			0,330				
29	3/50	03-08-92		BS - Banque du Sud	0,720				
33	1/15	20-01-95			1,000				
123	3/5	19-08-05		BT - Banque de Tunisie	9,000				
132	2/5				9,000				
138	1/10	29-07-05			9,000				
141	1/10	19-08-05			9,000				
40	2/15	25-03-91		STB - Société Tunisienne de Banque	1,600				
46	1/24	18-01-93			0,500				
49	1/25	18-07-94			0,480				
59	1/10	02-09-91		UBCI - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	3,200				
63	1/6	01-09-93			10,500				
66	1/8	01-09-94			0,800				
69	1/10	11-09-95			1,000				
4	1/16	11-05-93		Tunisie leasing	2,530				
6	1/17	11-04-94			2,200				
8	1/18	15-05-95			2,000				
40	1/5	01-11-91		Air Liquide Tunisie	25,000				
5	1/14	01-01-96		BH - Banque de l'Habitat	1,290				

MARCHÉ HORS - COTE LES ENCHERES

VALEURS	NOMINAL	DERNIERE TRANSACTION		COURS		NOMBRE DE TITRES	INTERMEDIAIRE	VALIDITE DE L'OFFRE	DATE DE NEGOCIATION
		COURS	DATE	PROPOSE	PRATIQUE				
TRANSACTIONS PROGRAMMEES									
OFFRES AVEC CONTREPARTIE									
Comptoir National Tunisien - CNT	5	22.000	04-09-2009	22.000		30	MAC SA	30-09-2009	18-09-2009
AL KHOUTAF Ondule	20	12.000	14-08-2009	10.000		240	MAC SA	30-09-2009	18-09-2009
KARTHAGO AIRLINES	1	9.200	28-08-2009	9.200		67	CCF	30-09-2009	18-09-2009

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

OFFRE A PRIX FERME - OPF - ET ADMISSION AU MARCHÉ PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE DES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ «LES CIMENTS DE BIZERTE»

Il est porté à la connaissance du public et des Intermédiaires en bourse que pour s'introduire au marché principal des titres de capital de la Cote de la Bourse, la Société **LES CIMENTS DE BIZERTE** ouvre son capital social au public à hauteur de **20%** par augmentation de capital par voie de souscription publique -OPS- et qui sera réalisée aux conditions ci-après :

Admission des actions de la société « Les Ciments de Bizerte » au marché Principal de la Cote de la Bourse :

La Bourse a donné, en date du 07/08/2009, son accord de principe pour l'admission des actions de la société « Les Ciments de Bizerte » au marché principal de la cote de la Bourse.

• Décisions ayant autorisé l'opération:

Sur proposition du Conseil d'Administration réuni le 17/07/2009, et conformément à la décision de la CAREPP du 29/06/2009, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société « Les Ciments de Bizerte » tenue le 05/08/2009 a approuvé le principe de l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres au marché principal de la cote de la Bourse de Tunis.

• Autorisation d'augmentation du capital:

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 05/08/2009 a décidé d'augmenter le capital social de la société « Les Ciments de Bizerte » de 35 237 830 dinars à 44 047 290 dinars par souscription en numéraire d'un montant de 8 809 460 dinars et l'émission de 8 809 460 actions nouvelles au prix d'émission de 11,500 dinars l'action, représentant un nominal de un (1) dinar et une prime d'émission de 10,500 dinars à libérer intégralement à la souscription.

• Droit préférentiel de souscription:

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 05/08/2009 a décidé de réserver l'intégralité de la souscription à l'augmentation de capital au public à l'occasion de l'introduction des titres de la société à la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

En conséquence de la décision de l'augmentation du capital réservée au public, les anciens actionnaires renoncent à leurs droits préférentiels de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital. Cette renonciation se traduit par la suppression du droit préférentiel de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital.

I - Présentation de la société:

Dénomination : « Les Ciments de Bizerte »

Siège social : Baie de Sebra – BP 53 – 7018 Bizerte

Forme juridique : Société Anonyme

Date de constitution : 01/11/1950

Capital social : 35 237 830 dinars divisé en 35 237 830 actions de nominal un (1) dinar entièrement libérées. L'AGE du 05/08/2009 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action de 10 dinars à 1 dinar.

Objet social : La société a principalement pour objet la fabrication, la vente et l'exportation des chaux, ciments et produits hydrauliques ou non et, généralement de tous produits concernant le bâtiment.

Classification sectorielle selon l'ICB: La société Les Ciments de Bizerte fera partie des valeurs appartenant au supersecteur «Bâtiment et matériaux de construction».

2- Période de validité de l'offre :

L'offre à prix ferme est ouverte au public du 10/09/2009 au 30/09/2009 inclus.

3- Date de jouissance des actions :

Les actions nouvelles porteront jouissance à partir du 1^{er} janvier 2009.

4- Prix de l'offre :

Pour la présente offre, le prix de l'action de la société « Les Ciments de Bizerte » a été fixé à 11,500 dinars et ce, tous frais, commissions, courtages et taxes compris.

5- Etablissements domiciliaires:

Tous les intermédiaires en Bourse sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription d'actions de la société « Les Ciments de Bizerte » exprimées dans le cadre de la présente offre.

La somme relative à l'augmentation de capital sera versée au compte indisponible n°03 135 120 0321 046237 68 ouvert auprès de la Banque Nationale Agricole Succursale de Tunis.

6- Mode de placement, modalités et délais de délivrance des titres:

L'opération proposée porte sur une offre à prix ferme de **8 809 460** actions nouvelles émises à l'occasion de l'augmentation du capital réservée au public, soit **20%** du capital social après réalisation de l'augmentation telle que décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 05/08/2009.

Les actions offertes dans le cadre de la présente offre à prix ferme seront réparties en cinq catégories :

Catégorie A : 60% des actions offertes, soit 5 285 676 actions, seront réservées aux institutionnels privés tunisiens autres que les OPCVM (banques, assurances, SICAF, SICAR et les caisses de retraite) sollicitant au plus 2 202 364 actions, soit 5% du capital social après augmentation ;

Catégorie B : 15% des actions offertes, soit 1 321 419 actions, seront réservées aux OPCVM privés tunisiens (SICAV et FCP) ;

Catégorie C : 20% des actions offertes, soit 1 761 892 actions, seront réservées aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes sollicitant au minimum 101 actions et au plus 220 236 actions soit 0,5% du capital social après augmentation ;

Catégorie D : 4% des actions offertes, soit 352 378 actions, seront réservées aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes sollicitant au minimum 10 actions et au maximum 100 actions ;

Catégorie E : 1% des actions offertes, soit 88 095 actions, seront réservées au personnel de la Société « Les Ciments de Bizerte ».

Les demandes de souscription doivent être nominatives et données par écrit aux intermédiaires en Bourse. Ces demandes doivent préciser obligatoirement, le numéro de la demande de souscription, l'identifiant du mandataire (pour les non Institutionnels), la date de dépôt, la quantité de titres demandée et l'identité complète du souscripteur.

L'identité complète du souscripteur comprend:

- Pour les personnes physiques majeures tunisiennes: le nom, le prénom et le numéro de la carte d'identité nationale ;

- Pour les personnes physiques mineures tunisiennes: le nom, le prénom, la date de naissance ainsi que le numéro de la carte d'identité nationale du père ou du tuteur légal ;

- Pour les personnes morales tunisiennes: la dénomination sociale complète et le numéro d'inscription au registre de commerce ;

- Pour les institutionnels : la dénomination sociale complète ainsi que le numéro d'inscription au registre de commerce, s'il y a lieu. Pour les Fonds Communs de Placement (FCP), il y a lieu d'indiquer l'identification des gestionnaires suivie de la dénomination du FCP. Pour les sociétés d'investissement à capital fixe, il y a lieu de faire suivre leur dénomination sociale par SICAF et les sociétés d'investissement à capital risque par SICAR.

Toute demande de souscription ne comportant pas les indications précitées ne sera pas prise en considération par la commission de dépouillement.

La demande de souscription doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être inférieur à dix (10) actions ni supérieur à 0,5% du capital social, soit 220 236 actions pour les non institutionnels et 5% du capital social, soit 2 202 364 actions pour les institutionnels. En tout état de cause, la quantité demandée par demande de souscription doit respecter la quantité minimale et maximale par catégorie.

Aucune règle d'antériorité n'est prévue dans la satisfaction des demandes de souscription reçues au cours de la période de validité de l'Offre à Prix Ferme.

Outre la demande qu'elle émet pour son propre compte, une même personne pourra émettre un maximum de:

- Trois (3) demandes de souscription à titre de mandataire d'autres personnes. Ces demandes doivent être accompagnées d'un acte de procuration dûment signé et légalisé ;

- Un nombre de demandes de souscription équivalent au nombre d'enfants mineurs à charge. Ces demandes doivent être accompagnées d'un extrait de naissance.

Tout acquéreur ne peut émettre qu'une seule demande de souscription, toutes catégories confondues, déposée auprès d'un seul intermédiaire en Bourse. En cas de dépôt de plusieurs demandes auprès de différents intermédiaires, seule la première par le temps sera acceptée par la commission de dépouillement.

En cas de demandes multiples reproduites chez un même intermédiaire, seule la demande portant sur le plus petit nombre d'actions demandées sera retenue.

Tout intermédiaire chargé du placement des titres est tenu au respect des dispositions énoncées précédemment. L'ensemble des documents cités ci-dessus devra être conservé pour être éventuellement présenté à des fins de contrôle.

7- Modalités de paiement du prix:

Pour la présente offre, le prix de l'action de la société « Les Ciments de Bizerte » a été fixé à 11,500 dinars et ce, tous frais, commissions, courtages et taxes compris.

Le règlement des demandes de souscription par les donneurs d'ordre désirant souscrire à des actions de la Société Les Ciments de Bizerte dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme s'effectue au comptant auprès des intermédiaires en Bourse au moment du dépôt de la demande. En cas de satisfaction partielle de la demande de souscription, le solde sera restitué, sans frais, ni intérêts au souscripteur dans un délai ne dépassant pas les trois (3) jours ouvrables à compter du jour de la déclaration du résultat de l'Offre à Prix Ferme.

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

OFFRE A PRIX FERME - OPF - ET ADMISSION AU MARCHÉ PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE
DES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ «LES CIMENTS DE BIZERTE»

(SUITE)

8- Mode de répartition des titres:

Les actions offertes seront réparties en cinq catégories:

- 60% pour la catégorie A «les institutionnels privés tunisiens autres que les OPCVM», soit 5 285 676 actions ;
- 15% pour la catégorie B «les OPCVM privés tunisiens », soit 1 321 419 actions ;
- 20% pour la catégorie C «les personnes physiques et/ou morales tunisiennes sollicitant au minimum 101 actions et au plus 220 236 actions», soit 1 761 892 actions ;
- 4% pour la catégorie D «les personnes physiques et/ou morales tunisiennes sollicitant au minimum 10 actions et au maximum 100 actions», soit 352 378 actions ;
- 1% pour la catégorie E «le personnel de la Société Les Ciments de Bizerte», soit 88095 actions.

Le mode de satisfaction des demandes de souscription se fera de la manière suivante :

- Pour les catégories A, B, C et E : les demandes de souscription seront satisfaites au prorata sur la base d'un taux d'allocation de chaque catégorie, déterminé par le rapport quantité offerte/quantité demandée et retenue. Le reliquat non servi sera réparti par la commission de dépouillement.
- Pour la catégorie D: les demandes de souscription seront satisfaites également par palier jusqu'à l'épuisement des titres alloués à cette catégorie. Les paliers de satisfaction seront fixés par la commission de dépouillement.

En cas d'excédent de titres offerts non demandés par une catégorie, le reliquat sera affecté en priorité à la catégorie A puis à la catégorie B puis à la catégorie C puis à la catégorie D puis à la catégorie E.

9- Transmission des demandes et centralisation à la Bourse:Les intermédiaires en bourse établissent, par catégorie, les états de demandes de souscription reçues de leurs clients dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, selon les modèles des états établis par la Bourse, indiquant le numéro de la demande de souscription, la date de dépôt de la demande de souscription, l'identité complète des donneurs d'ordres, **telles que précisées ci-dessus**, la quantité demandée par acquéreur, le nombre total de donneurs d'ordres; le nombre total de titres demandés par intermédiaire.

Les états des demandes de souscription doivent être accompagnés d'un support magnétique (CD ou clé USB) comportant les mêmes données.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation. En cas de discordance entre le contenu du support informatique et l'état écrit, seul l'état écrit fait foi.

Les intermédiaires en bourse devront transmettre à la BVMT, sous plis fermés, l'état des demandes de souscription et les supports informatiques au plus tard le **vendredi 02 octobre 2009 à 17h00**.**Les modèles des états des demandes de souscription sont mis, par la Bourse, à la disposition des intermédiaires en bourse.**

La centralisation des demandes de souscription transmises par les intermédiaires en bourse est effectuée par le bureau d'ordre de la Bourse sis au Centre Babel -Montplaisir. Un récépissé horodaté est remis à l'intermédiaire déposant. Aucun autre mode de transmission ne sera accepté par la Bourse, en particulier les envois par fax.

10-Ouverture des plis et dépouillement :Les états relatifs aux demandes de souscription donnés dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme seront communiqués sous plis fermés par le bureau d'ordre central de la Bourse, le **lundi 05 Octobre 2009**, à la Commission de dépouillement composée de représentants du CMF, de l'AIB, de la BVMT, de BNA Capitaux, intermédiaire en Bourse chargé de l'opération, et en présence du commissaire du gouvernement auprès de la BVMT. La commission procédera au dépouillement des états, affectera les quotas et établira un procès-verbal à cet effet.**11-Déclaration des résultats:**

Dès la réalisation de l'opération de dépouillement des demandes de souscription données dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, le résultat de l'offre fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF précisant la suite donnée à l'offre.

12-Règlement des capitaux et livraison des titres :

Au cas où l'offre connaîtra une suite favorable, la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis communiquera à chaque intermédiaire l'état détaillé de ses demandes de souscription retenues et la quantité attribuée à chacun d'eux.

Les actions de la société «Les Ciments de Bizerte» sont inscrites sur les comptes de la STICODEVAM depuis le 23/07/2009 sous le code ISIN TN0007350010, les opérations de règlement et de livraison seront assurées par cette dernière.

Le registre des actionnaires sera tenu par la BNA Capitaux - intermédiaire en Bourse.

13- Cotation des titres:

La date de démarrage de la cotation des titres sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis fera l'objet d'un avis qui sera publié sur le bulletin officiel de la BVMT.

Toutefois, la cotation des actions nouvelles ne démarrera qu'après l'accomplissement des formalités juridiques de l'augmentation du capital. Ainsi, les actions nouvelles ne seront cessibles et négociables qu'après la publication d'un avis sur le bulletin officiel de la BVMT.

Un prospectus d'Offre à Prix Ferme -OPF- et d'admission au marché principal de la cote de la Bourse visé par le Conseil du Marché Financier sous le numéro 09-0663 du 24 août 2009, est mis à la disposition du public sur les sites Internet du CMF (www.cmf.org.tn) et de la Bourse (www.bvmt.com.tn).**PROJET D'OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT - OPR - ET SUSPENSION DE LA COTATION
DE LA SOCIÉTÉ PALM BEACH HOTELS TUNISIA - PBHT -**Le Conseil du Marché Financier -CMF- a été saisi d'une demande de lancement d'une Offre Publique de Retrait -OPR- sur les titres émis par la société **PALM BEACH HOTELS TUNISIA - PBHT -**.

Par cette demande, les sociétés Palm Beach Gestion S.A. et Palm Beach Djerba Palace S.A. agissant de concert avec des personnes physiques et morales, détenant ensemble 99,29% des actions ordinaires de la société Palm Beach Hôtels Tunisia et 90,84% de la totalité des actions à dividende prioritaire sans droit de vote, entend lancer une OPR visant l'acquisition des actions ordinaires et des actions à dividende prioritaire sans droit de vote qu'ils ne détiennent pas au capital de ladite société et ce, dans le cadre des dispositions de l'article 173 du Règlement Général de la Bourse.

A la demande du CMF, la cotation sur les titres émis par la société **PALM BEACH HOTELS TUNISIA - PBHT -** est suspendue à partir du mardi 30 juin 2009.**DEPÔT D'UN PROJET D'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT -OPA-
PORTANT SUR LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE D'INVESTISSEMENT -SOFI SICAF-**

Le Conseil du Marché Financier a été saisi d'une demande de lancement d'une offre publique d'achat - OPA - visant 57 333 actions de la Société Financière d'Investissement - SOFI SICAF - représentant 5,73% de son capital social, déposée par Maxula Bourse, intermédiaire en bourse.

L'initiateur de ce projet est Mr Tabbane Noureddine agissant de concert avec un groupe d'actionnaires détenant ensemble 94,27% du capital de ladite société.

A la demande du CMF, la cotation sur les actions de la Société Financière d'Investissement - SOFI SICAF - est suspendue à partir du lundi 14 septembre 2009.

INTRODUCTION D'EMPRUNTS AU MARCHÉ OBLIGATAIRE DE LA COTE DE LA BOURSE

L'emprunt ATB Subordonné 2009 a été admis à la cote de la Bourse le 31/07/2009 et il sera négociable en Bourse à partir du 23/09/2009.

Les principales caractéristiques de l'emprunt précité sont exposées dans le tableau ci-après:

Libellés de l'emprunt	Emetteur	Interm. chargé	Code ISIN	Mném	Libellé	Taux d'intérêt brut en %	Durée	Nominal en Dinars	Mode d'amortissement	Nombre d'obligations	Montant Souscrit en MD	Date de jouissance	1ère Échéance	Dernière Échéance	Note Fitch ou Garantie
ATB Sub Tranche A (LigneA1)	ATB	AFC	TN0003600558	ATBA1	ATB0516T+0,5P7-2	TMM +0,5	7 ans dont 2 années de grâce	100	AP à partir de la 3ème année par 1/5, soit 20 dinars	35 000	3,5	20/05/09	20/05/10	20/05/16	AA avec perspective d'évolution stable (Nov. 2008)
ATB Sub Tranche A (LigneA2)	ATB	AFC	TN0003600566	ATBA2	ATB0519T+0,75P10-2	TMM +0,75	10 ans dont 2 années de grâce	100	AP à partir de la 3ème année par 1/8, soit 12,5 dinars	365 000	36,5	20/05/09	20/05/10	20/05/19	
ATB Sub Tranche B (LigneB1)	ATB	AFC	TN0003600574	ATBB1	ATB0524 5,7%P15-5	5,70	15 ans dont 5 années de grâce	100	AP à partir de la 6ème année par 1/10, soit 10 dinars	50 000	5	20/05/09	20/05/10	20/05/24	
ATB Sub Tranche B (Ligne B2)	ATB	AFC	TN0003600582	ATBB2	ATB0529 5,9%P20-5	5,90	20 ans dont 5 années de grâce	100	AP à partir de la 6ème année par 1/15, soit 14%6,67 + 6,62 dinars	50 000	5	20/05/09	20/05/10	20/05/29	

Rappel du mode de cotation:

Il est rappelé qu'en application de la réglementation en vigueur les obligations sont cotées sur le NSC, en pourcentage du nominal et au pied du coupon, c'est-à-dire sans le coupon couru. Etant précisé que ce dernier est calculé, le jour de négociation, entre la date incluse du dernier paiement et la date de dénouement exclus.

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

JOURS OUVRABLES DE BOURSE

La Bourse informe les intermédiaires en bourse et le public que les jours ouvrables pour les opérations de négociations, pour la semaine du lundi 21 septembre 2009 au vendredi 25 septembre 2009, sont : le mercredi 23, le jeudi 24 et le vendredi 25 septembre 2009.

RAPPEL DE L'HORAIRE DE COTATION
PUBLIE PAR L'AVIS N°2008-7

ANNEXE AU MANUEL DE NEGOCIATION

Horaire d'hiver : Applicable à partir du 23 septembre 2009.

Marché	Mode de Cotation/ Groupe	Horaires de négociation				Seuils		
		Pré-ouverture	Négociation	Fixing de clôture	Négociation au dernier cours	Seuils statiques	En cas de réservation	Maximum
Marché Principal des titres de capital	Continu/ G11	09h00	10h00-14h00	14h05	14h05 - 14h10	3%	4,5%	6,09%
	Fixing/ G12	09h00	10h00 / 11h30 / 13h00	-	13h00 - 13h05			
Marché Alternatif des titres de capital	Continu /G51	09h00	10h00-14h00	14h05	14h05 - 14h10	3%	4,5%	6,09%
	Fixing /G52	09h00	10h00 / 11h30 / 13h00	-	13h00 - 13h05			
Marché obligataire	Continu /G21	09h00	10h00 - 14h00	-	-	3%	4,5%	4,5%
	Fixing /G22	09h00	10h00 / 11h30 / 13h00	-	-			
Marché des FCC	Continu /G71	09h00	10h00-14h00	-	-	3%	4,5%	4,5%
	Fixing /G72	09h00	10h00 / 11h30 / 13h00	-	-			
Hors cote - Titres de capital	Fixing /G13	09h00	10h00 / 11h30 / 13h00	-	-	3%	4,5%	6,09%
Lignes secondaires sur le NSC	Fixing /G32 & G33	09h00	13h30	-	-	**	-	**

** Marge de fluctuation des lignes secondaires :

- Pour les droits d'attribution, les seuils de 15% sont appliqués uniquement pour leur 1ère année de cotation (date de détachement du droit + 365 jours). Les seuils sont libres pour les droits d'attribution à partir de l'expiration de la 1ère année.
- Les seuils sont libres pour les droits de souscription durant la période de leur négociation.
- Pour les actions nouvelles non encore assimilées, les seuils autorisés pour chaque ligne de cotation suivent la ligne principale.

RAPPEL DE L'HORAIRE DE DECLARATION DES TRANSACTIONS DE BLOC
PUBLIE PAR L'AVIS N°2008-8

Les transactions de bloc sont déclarées et réalisées à l'issue de la clôture de la séance de négociation entre 14h10 et 14h30.